



DECLARATION LIMINAIRE CSE SA SNCF AVRIL 2020

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les élus,

Le monde traverse actuellement une crise sanitaire grave et sans précédent dans notre histoire récente. Cette situation inédite laisse augurer des lendemains difficiles sur le plan économique, social et très certainement environnemental.

Le GPU SNCF n'échappe malheureusement pas aux difficultés engendrées par le COVID 19 et toutes les mesures qui s'y rapportent. Il faudra le moment venu, dans toutes les strates des centres de décisions, que ce soit au niveau politique comme celui du monde de l'entreprise, faire un retour d'expérience sur la gestion de cette crise.

RESPONSABILITES

Il conviendra aussi de mesurer les failles et de demander des comptes à celles et ceux qui, en responsabilité avant et pendant la crise, ont conduit à la dramatique situation que nous avons subie et subissons encore dans de nombreux domaines (absence de moyens de protection, mesures drastiques pour enrayer l'épidémie en deçà de ce qu'il était nécessaire de faire... au moins au début, danger de la maladie sous estimé...). Mais surtout un manque d'anticipation flagrant et un attentisme préjudiciable.

Il conviendra, lorsque cette crise sanitaire sera bien et définitivement derrière nous (nous l'espérons tous et avec tout de même une crainte sourde pour l'avenir), prendre toutes les mesures et décisions sur le plan politique mais aussi économique et sociétal afin de proposer un autre modèle plus résilient et plus respectueux de l'environnement et de l'humain. C'est tout le sens des idées et projets portés par la **CFE-CGC FERROVIAIRE**.

CFE-CGC FERROVIAIRE considère que s'il est normal de contribuer à « l'effort de guerre », il ne saurait être question que les salariés de la SA SNCF contribue plusieurs fois et plus que nécessaire. Nous pensons notamment à l'encadrement sollicité lors de leur journée de repos ou même de chômage partiel...). Même si **CFE-CGC FERROVIAIRE** est favorable à ces mesures économiques et de solidarité nationale.

Sur le plan sanitaire, des questions se posent également avec l'entrée en vigueur prochaine du plan de déconfinement. Quels moyens l'entreprise compte t-elle mettre en œuvre pour s'assurer que l'ensemble des usagers et clients sera porteur de masques ? Comment l'entreprise compte t-elle s'y prendre afin de garantir la santé de ses salariés dans cette perspective de reprise de l'activité ?

Des carences ont été observées, en particulier dans certains secteurs comme la SUGE ou au matériel durant la période de confinement. **CFE-CGC FERROVIAIRE** estime pour sa part que le pays n'est pas complètement prêt à affronter le déconfinement massif sauf à faire prendre des risques inconsidérés aux salariés et tout particulièrement à ceux du ferroviaire.

GESTION DE LA CRISE

Nous saluons ici tous ceux qui au quotidien s'impliquent et voient leur charge de travail augmenter, en particulier le travail très important réalisé par les CSSCT, alors que d'autres sont en « pause » et s'interroge sur leur possible contribution (en gros, en quoi et sur quoi ils pourraient être utiles). Pour autant, « Laisser les autres travailler » et « nous attendons les instructions du gouvernement » n'est pas satisfaisant une réponse recevable à ceux qui souhaitent s'impliquer et apporter leur expertise ou tout simplement leur temps.

Dès le départ, **CFE-CGC FERROVIAIRE** a demandé de séparer les Relations Sociales de la gestion de crise et de créer une équipe projet moins impliquée opérationnellement pouvant mobiliser d'autres acteurs pour un apport méthodologique et opérationnel en lien avec les établissements de production.

Une équipe projet de coordination propre à la SA SNCF en interface avec les établissements de production, les CSSCT et le CSE, en appui des différents DRH et préventeurs aurait, à notre sens, permis peu de temps après le début de la crise une production rapide et normalisée des PCA et leur mise à jour en fonction des variations de charge et de missions essentielles à assurer.

CFE-CGC FERROVIAIRE ne souhaite en aucun cas se placer dans une position « ya qu'à », « faut qu'on ». Nous souhaitons simplement avoir la certitude que les compétences, les moyens et les organisations peuvent répondre à une situation que la grippe aviaire de 2009 nous avait fait entrevoir.

CFE-CGC FERROVIAIRE demande qu'un REX « gestion de crise pandémie » soit réalisé en collaboration avec les élus du CSE SA SNCF.

REFERENTIELS ET GESTION DOCUMENTAIRE

CFE-CGC FERROVIAIRE pointe la disparition de toute notion de gestion documentaire à la SNCF et l'absence de mise à jour de nos référentiels (ou est passé le réseau de « GEDOC » et de « CODOC », de rédacteurs, vérificateurs et approbateurs ?).

La réponse consistant à dire nous « avons fait le GPF puis le GPU (et demain peut-être une autre structure) et nous ne pouvons pas tout faire en même temps », n'est pas recevable et nous voyons aujourd'hui toutes les conséquences.

RA 0280, RA 0355 non tenus (et les moyens définis après la grippe aviaire de 2009 disparus), RG 0011 non tenu, absence de définition des responsabilités en matière de Sécurité Santé au travail...

CFE-CGC FERROVIAIRE demande qu'un état exhaustif des référentiels concernant tout sujet de Sécurité Santé au Travail soit réalisé et que des moyens dédiés soient alloués pour mise à jour et / ou ré écriture le cas échéant.

IRP

Comme souvent pendant une période de crise, les dysfonctionnements apparaissent encore plus fortement d'autant que cette situation arrive juste après les bilatérales organisées sur le thème « REX CSE » et « dialogue social ».

Dès le départ, **CFE-CGC FERROVIAIRE** a demandé que le CSE soit mis au cœur du dispositif (comme le prévoit la loi et comme le réaffirme les messages gouvernementaux) et que les procédures de consultation soient respectées.

CFE-CGC FERROVIAIRE entend et comprend la notion de mesures conservatoires qui s'impose en pareil cas.

Mais cela ne peut perdurer tout au long de la crise et la volonté forte et permanente doit être de revenir le plus rapidement possible à un fonctionnement nominal en s'adaptant, bien entendu à la situation de gestion de crise et en exploitant toutes les fonctionnalités de la technologie digitale.

CFE-CGC FERROVIAIRE demande que les PCA de reprise (appelés PCA ou PRA peu importe) soient présenté en consultation avant la reprise d'activité ainsi que les DUER mis à jour en fonction de l'évolution du risque face au danger de pandémie COVID-19.

Merci de votre attention.